



Décennie des Nations Unies pour la biodiversité

Réservé à l'usage des medias
Ceci n'est pas un document officiel

COMMUNIQUÉ DE PRESSE¹

Conserver la biodiversité peut améliorer la santé humaine dans les villes croissantes du monde, affirme une étude de l'ONU intitulée

« Intégrer les écosystèmes dans la planification urbaine peut engendrer des avantages économiques majeurs et réduire les dommages environnementaux »

Hyderabad (India), 15 octobre 2012 – Si les tendances actuelles se maintiennent, l'urbanisation planétaire aura des répercussions importantes sur la biodiversité engendrant des conséquences sur la santé humaine et le développement, selon une nouvelle étude de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB).

L'évaluation, qui s'appuie sur les contributions de plus de 123 scientifiques du monde entier, déclare que plus de 60 pour cent des terres qui deviendront urbaines d'ici 2030 n'a pas encore été construit. Cela représente une occasion majeure d'améliorer grandement la durabilité mondiale par la promotion d'un développement urbain à faible émission de carbone et qui soit économe en ressources, pouvant ainsi réduire les effets négatifs sur la biodiversité et améliorer la qualité de la vie, déclare l'étude.

L'analyse intitulée *Les villes et les perspectives de la biodiversité (VPB)* est la première analyse mondiale sur la façon dont les schémas d'expansion des terres urbaines anticipés influenceront la biodiversité et les écosystèmes vitaux.

Il est prévu que l'aire urbaine mondiale totale triple entre 2000 et 2030, avec une population urbaine qui pourra doubler et arriver jusqu'à 4,9 milliards lors de cette période. Cette expansion urbaine pèsera lourd sur les ressources en eau et les autres ressources naturelles en plus de consommer des terres agricoles.

« La façon dont nos villes sont conçues, la façon dont nous les habitons et y vivons ainsi que les décisions de politiques des autorités locales définiront en grande partie le futur développement durable mondial », a déclaré Braulio Ferreira de Souza Dias, Secrétaire exécutif de la CDB.

« Les innovations ne reposent pas tellement sur le développement de nouvelles infrastructures et approches mais plutôt dans le fait de bâtir sur ce qui existe déjà. Les résultats empruntent souvent moins de ressources et sont plus durables. », ajoute-il.

Le rapport affirme que l'expansion urbaine est plus rapide dans les régions qui se situent près des points de concentration de la biodiversité et des zones côtières. Dans les régions à urbanisation rapides, tels les établissements de grande et moyenne taille en Afrique sub-saharienne, en Inde et en Chine, les ressources nécessaires à la mise en œuvre et à la planification urbaine durable font souvent défaut.

¹: Ceci n'est pas une traduction officielle. Il s'agit d'une courtoisie du Secrétariat.



Convention sur la
diversité biologique

Stockholm Resilience Centre
Research for Governance of Social-Ecological Systems



XI Conference of Parties
CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY
HYDERABAD INDIA 2012

« Plus de la moitié de la population habite déjà dans les villes. Ce nombre devrait augmenter, avec 60 pour cent de la population qui vivra dans des zones urbaines d'ici 2030 » a déclaré Achim Steiner, Secrétaire général adjoint de l'ONU et Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

Les villes sont de plus en plus reconnues pour leur rôle de maintien des espèces de la faune et de la flore ainsi que de différents écosystèmes. Par exemple, plus de 50 pour cent des espèces florales de la Belgique peuvent être trouvées à Bruxelles, alors que 65 pour cent des oiseaux de la Pologne se retrouvent à Varsovie.

Les espaces verts urbains rendent de nombreux services écosystémiques, tels la filtration des poussières, l'absorption du dioxyde de carbone de l'air, améliorant ainsi la qualité de l'air. Des données du Royaume-Uni démontrent qu'une augmentation de 10% en couvert forestier dans les villes peut entraîner une diminution de 3-4 ° C de la température ambiante, ce qui réduit l'énergie utilisée pour la climatisation.

La biodiversité urbaine fournit également d'importants avantages pour la santé humaine. Des études ont démontré que la proximité des arbres peut réduire la prévalence de l'asthme et des allergies chez les enfants. La planification urbaine durable qui aborde les enjeux de biodiversité ainsi que d'autres priorités telles la réduction de la pauvreté, l'emploi, le logement, peut engendrer des effets positifs sur la santé et sur l'environnement.

« Les villes doivent apprendre à mieux protéger et renforcer la biodiversité puisqu'il est possible de maintenir une biodiversité riche dans les villes et elle est extrêmement vitale à la santé et au bien-être humains. », a déclaré le Professeur [Thomas Elmqvist](#) du Centre *Stockholm Resilience Centre* et éditeur scientifique du rapport.

L'analyse *Les villes et les perspectives de la biodiversité (VPB)* souligne un large éventail d'initiatives réussies prises par les villes, les autorités locales et les gouvernements infranationales autant dans les pays développés que les pays en développement.

À Bogotà, en Colombie, des mesures telles la fermeture des routes aux voitures les week-ends, améliorant ainsi le système de transport des autobus et créant des pistes cyclables, a permis aux résidents d'accroître leur activités physique et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Le rapport a fourni également des analyses détaillées des tendances d'urbanisation régionale et de leur impact sur la biodiversité et les écosystèmes.

Asie:

- La région sera le lieu de presque la moitié de l'augmentation mondiale des terres urbaines pour les 20 prochaines années. Les changements les plus extensifs se produiront en Chine et en Inde.
- La croissance des pôles urbains en Inde (tel le corridor industriel Mumbai-Delhi) est susceptible de transformer des régions entières, avec des impacts significatifs sur les habitats et la biodiversité.
- La perte de terres agricoles découlant de l'urbanisation, combinée avec une planification des chaînes alimentaires alimentaire insuffisante, vient miner lourdement la sécurité alimentaire future de la population croissante de l'Inde.
- Les changements dans les modes de vie en Inde dus à l'urbanisation pourront diminuer la pression sur les forêts vu un usage réduit de bois et de charbon comme source d'énergie.
- En Chine, les aires urbaines empiètent de plus en plus sur les aires protégées.

Afrique:

- L'Afrique s'urbanise plus rapidement que tout autre continent, et la majorité de la croissance démographique se produira dans les villes de moins de 1 million d'habitants. Ces villes ont souvent des structures de gouvernance faibles, des niveaux élevés de pauvreté et une faible capacité scientifique en ce qui a trait à la biodiversité.
- De faibles niveaux d'emploi formels dans les villes ajoutent de la dépendance aux services fournis par les écosystèmes (par exemple : les ressources en eau et aliments) des zones situées à l'intérieur et près des limites des villes.

Amérique latine et les Caraïbes

- Le nombre de villes dans la région s'est multiplié par six lors les 50 années passées.
- L'étalement urbain causé par logement pour les résidents à faible revenu se produit souvent dans des zones importantes pour la biodiversité et les services écosystémiques, tels que les zones humides ou inondables. Celles-ci sont considérées à tort comme étant de valeur marginale par les planificateurs.

Europe et Amérique du Nord

- En Europe, le taux d'urbanisation actuel est de 70-80 pour cent, et la croissance urbaine des récentes décennies a majoritairement pris la forme de l'expansion de territoires plutôt que de croissance de la densité démographique.
- Plusieurs villes d'Europe et d'Amérique du Nord ont affiché des tendances de rétraction et/ou d'évolution des structures de la population dans les parties centrales des villes, associée à l'étalement en banlieue et les zones ex-urbaines.

L'analyse *Les villes et les perspectives de la biodiversité (VPB)* démontre comment les aires urbaines peuvent jouer un rôle central dans la réalisation des 20 objectifs clés de biodiversité, mieux connus sous le nom d'objectifs d'Aichi pour la biodiversité qui ont été convenus en 2010 par les Parties à la Convention sur la diversité biologique.

Par exemple, la restauration ou le verdissement d'anciens sites industriels ou friches industrielles par les autorités des villes peut appuyer les efforts pour l'atteinte de l'Objectif d'Aichi 15, où 15 pour cent des écosystèmes doivent être restaurés d'ici 2020.

Les villes peuvent aussi aider à prévenir l'extinction des espèces connues (objectif d'Aichi 12) à travers la recherche et les investissements via les zoos, les aquariums et musées, plusieurs d'entre eux étant gérés par les villes.

L'analyse *Les villes et les perspectives de la biodiversité (VPB)* a été réalisée par le Secrétariat de la CDB en partenariat avec le Centre *Stockholm Resilience Centre* (SRC) et les Gouvernements locaux pour le développement durable (Local Governments for Sustainability (ICLEI)). Le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique opère sous le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP).

Le rapport complet peut être téléchargé au: www.cbd.int/subnational/partners-and-initiatives/cbo.

--- fin ---

Pour plus d'information, veuillez contacter:

David Ainsworth, responsable des communications, Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, tél : +1 514 561 2720 (cellulaire), courriel: David.ainsworth@cbd.int

Sturle Hauge Simonsen, Chef adjoint aux communications, Stockholm Resilience Centre, tél :: +46 8 6747428, courriel: sturle@stockholmresilience.su.se

Bryan Coll, responsable du service des informations, Programme des Nations Unies pour l'environnement (UNEP), on tél. +254 731 666 214, courriel: bryan.coll@unep.org / unepnewsdesk@unep.org

Notes aux éditeurs

La Convention sur la diversité biologique (CDB)

Ouverte à la signature au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992 et entrée en vigueur en décembre 1993, la Convention sur la diversité biologique est un traité international pour la conservation de la biodiversité, l'utilisation durable des composantes de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques. Grâce à ses 193 Parties signataires, la Convention jouit de la participation quasi universelle des pays. La Convention cherche à éliminer toutes les menaces pesant sur la biodiversité et les services écosystémiques, notamment les menaces associées aux changements climatiques, au moyen d'évaluations scientifiques, du développement d'outils, de mesures et de procédés d'incitation, du transfert de technologies et de bonnes pratiques, et de la participation active et à part entière des parties prenantes pertinentes, incluant les communautés autochtones et locales, les jeunes, les ONG, les femmes et la communauté des affaires. Le Protocole de Cartagena sur la prévention des risques biotechnologiques, un traité supplémentaire à la Convention, vise à protéger la diversité biologique contre les risques possibles que posent les organismes vivants modifiés issus de la biotechnologie moderne. Cent soixante-quatre pays et l'Union européenne sont Parties au Protocole à ce jour. Le Secrétariat de la Convention et de son Protocole de Cartagena est situé à Montréal, au Canada. Pour davantage d'informations, visitez : www.cbd.int.

À propos Centre *Stockholm Resilience Centre*

Stockholm Resilience Centre est un partenaire de recherche international qui fournit des données scientifiques sur les interactions entre les humains et la nature. Il part de l'ambition de mieux comprendre l'empreinte profonde des êtres humains sur la nature et les idées sur la façon de faire face aux défis qui en résultent à l'amélioration de la résilience (la capacité de récupérer et s'adapter) socio-écologique. Un domaine stratégique de la recherche porte sur les systèmes socio-écologiques urbains, se penchant sur la façon dont les villes peuvent mieux intégrer les services fournis par la biodiversité et les écosystèmes dans leur planification et leur gestion.

Le centre aide à faciliter le dialogue avec les décideurs et les praticiens de partout dans le monde, et contribue avec des idées novatrices pour améliorer la collaboration et l'apprentissage entre les parties prenantes aux niveaux local, régional et national. Il a un rôle particulièrement respecté en tant que facilitateur pour le dialogue dans les domaines de la gouvernance et de l'utilisation durable de la biodiversité à la fois dans un contexte rural et urbain.

À propos des Gouvernements locaux pour la durabilité (ICLEI)

Créée en 1990, l'ICLEI - *Local Governments for Sustainability* ou les Gouvernements locaux pour la durabilité est la première association mondiale des villes et gouvernements locaux dédiée au développement durable. Ce mouvement puissant de 12 mégapoles, 100 très grandes villes et régions urbaines, 450 grandes villes ainsi que 450 villes de petite et moyennes taille et les villes dans 84 pays favorisent l'action locale pour la durabilité mondiale, L'ICLEI soutient les villes à devenir durables, flexibles, économes en ressources, « biodiverses », à

faible émission de carbone. Il vise à créer une infrastructure intelligente et à développer une approche globale et une économie verte en milieu urbain. Le but ultime est de parvenir à des communautés saines et heureuses.

Le centre international des villes et de la biodiversité d'ICLEI, situé au milieu d'un point de concentration de la biodiversité mondiale au Cap, en Afrique du Sud, depuis 2006, travaille avec les gouvernements locaux à travers le monde dans les efforts d'amélioration de la gestion de la biodiversité et de partager leurs réussites et apprentissages. Cela a mené à un solide partenariat avec le Secrétariat de la CDB, pour renforcer le plaidoyer pour la biodiversité auprès de, et par les niveaux de gouvernement local et infranational à l'appui de la mise en œuvre de la Convention.

À propos du Programme des Nations Unies pour l'environnement

Créé en 1972, le PNUE est la plus haute autorité environnementale au sein du système des Nations Unies. Le Programme joue le rôle de catalyseur, de défenseur, d'instructeur et de facilitateur œuvrant à promouvoir l'utilisation avisée et le développement durable de l'environnement mondial. A cette fin, le PNUE collabore avec de nombreux partenaires, dont des organes des Nations Unies, des organisations internationales, des gouvernements nationaux, des organisations non gouvernementales, le secteur privé et la société civile. Le travail du PNUE consiste à évaluer les conditions et les tendances environnementales mondiales, régionales et nationales, développer des instruments environnementaux nationaux et internationaux, renforcer les institutions afin d'assurer une gestion avisée de l'environnement, faciliter le transfert des connaissances et de technologies pour un développement durable ainsi qu'à encourager de nouveaux partenariats et de nouvelles perspectives au sein de la société civile et du secteur privé. Pour plus d'informations, visitez le site: www.unep.org